

Explorer et préserver en kayak de mer

22 et 23 octobre 2011, Séné, Golfe du Morbihan

1^{ère} Rencontre organisée par l'association « Interactions » et le Canoë kayak club de Vannes



INTERACTIONS

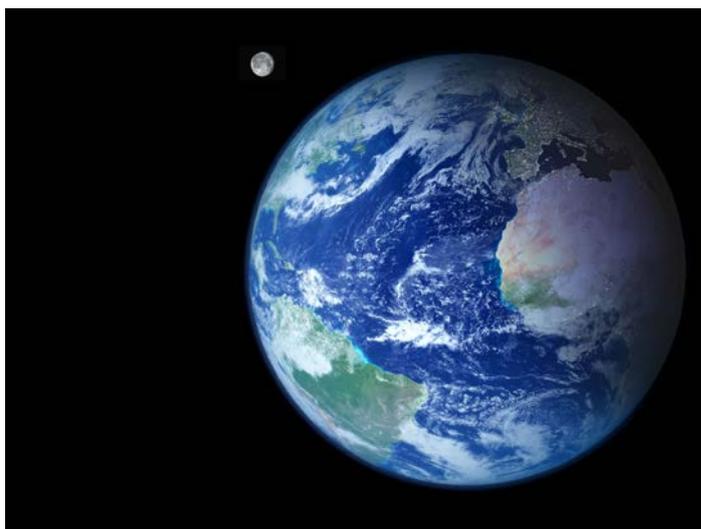


Pleine nature
Éducation à l'environnement



CK/mer

Document en téléchargement sur le site www.interactions-pleinenature.org



Youri Alexeïevitch Gagarine est le premier homme à avoir effectué un vol dans l'espace au cours de la mission Vostok 1 le 12 avril 1961, dans le cadre du programme spatial soviétique.

Les astronautes qui suivront, seront tous marqués par cette image qui pour tout le monde est une évidence. La terre est un monde fini.

En 1960, nous étions 3 milliards d'habitants sur la planète. 50 ans plus tard, nous voici maintenant à 7 milliards sur cette Terre qui, elle, n'a pas grossi.

La pratique du kayak de mer n'est sans doute pas des plus impactantes sur les problématiques environnementales. Cependant, indéniablement, l'augmentation de la population, mais aussi la multiplication des activités de loisirs de plein air nous obligent à prendre en compte la question de notre rapport à notre environnement.

Partager l'espace avec les autres activités en prenant en compte la fragilité des milieux naturels et des espèces. Mais aussi, plus globalement, porter nos réflexions vers les petits pas que nous pouvons faire afin de maintenir des pratiques et un développement soutenable.

Notre pratique nous ressource, nous sensibilise, elle nous engage.

Pour une pratique du kayak de mer, activité de pleine nature au plus proche de celle-ci.

Jean Marc Terrade
Tredrez Locquemeau le- 07-11-2011

Sommaire

1.Les ateliers naturalistes.....	5
2.Les Navigations.....	11
3.Réunion-débat kayakistes et gestionnaires d'espaces naturels	13
4.Réflexions et échanges entre kayakistes suite aux ateliers et au débat.....	17
5.Origines des participants	18
6.Evaluation du week end	19
7.Le programme	21
8.Interactions	24
9.Animateur du programme pour interactions.....	24
1.Exemples d'outils kayak environnement spécifiques.....	25
2.Charte de l'environnement.....	26
3. Presse	Erreur ! Signet non défini.

22 et 23 octobre 2011

Vannes/Séné- Morbihan

L'activité kayak de mer est une activité de pleine nature. Notre nature est soumise à beaucoup de pressions : urbanisation du littoral, exploitation des ressources, changements climatiques, terrain de jeux des temps de loisirs,...

La pratique du kayak de mer est faite d'acquisition de connaissances et de rapport intime avec celle-ci. Comment mieux comprendre notre environnement, comment ne pas être un intrus mais plutôt s'intégrer dans ce milieu.

Planning du weekend

	samedi	Dimanche	
9 h	Accueil des participants		
10 h	Atelier 1	Echanges/débats entre kayakistes. Positionnement mise en pratique	
11 h30			Atelier 2
11 h30	Atelier 3	Navigation découverte avec pique nique	
13 h			Atelier 4
13 h	Pique nique		
14 h			
14 h	navigation		
15 h			
16 h			
17 h			
18h	Débat avec des gestionnaires de sites		
19h30	naturelles		

Celui-ci est constitué :

D'interventions de naturalistes sous forme d'ateliers

- Ornithologie Réserve naturelle de Séné
- Découverte de l'estran Auguste Leroux
- Découverte des habitats Guillaume Gelinaud Réserve naturelle de Séné

Des navigations découvertes d'espaces et d'espèces (approcher sans déranger)

Des temps d'échanges et de débats avec les gestionnaires d'espaces naturels

Objectifs :

- Faire évoluer les comportements des pratiquants
- Rendre les pratiquants acteurs de la gestion et de la protection de leur environnement
- Valoriser les pratiques exemplaires et la veille environnementale
- Créer des liens entre pratiquants et gestionnaires d'espaces naturels

1. Les ateliers naturalistes

Ornithologie Réserve naturelle de Séné

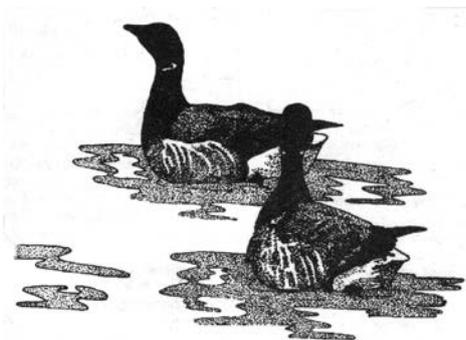
Animateur Yves Le Bail, animateur salarié Bretagne vivante de la Réserve naturelle de Séné.

Par Katell Pierre/Interactions

Nous nous retrouvons une dizaine de personnes sur cet atelier d'observation des oiseaux. C'est le début de la matinée et vu la température très basse ce matin certains regrettent déjà les gants, le bonnet, voire la grosse veste ! Il doit faire autour de 0 degré, les bords de route et les prairies sont blanches et le vent d'est accentue la sensation de froid. Heureusement le soleil sera bien présent toute la journée et bien sûr l'air sera plus doux cet après midi pour la navigation sur les eaux du golfe !

Notre guide est équipé de 2 longues-vues. A la pointe du Bil c'est un véritable concert qui nous attend. En effet, les oies bernaches comme tous les ans sont revenues de Sibérie après de petites haltes migratoires d'estuaires en estuaires. Elles se reproduisent dans la toundra arctique pendant la saison estivale et redescendent vers le sud à la recherche de nourriture pendant les mois froids. La semaine passée a été dénombré 1500 bernaches sur le golfe du Morbihan. D'autres vont encore arriver sur d'autres secteurs de Bretagne, dans les baies (St Brieuc, Paimpol, Lannion...).

Elles viennent dans le golfe du Morbihan pour se nourrir de zostères, ces plantes qui sont souvent prises pour des algues car elles poussent et vivent dans l'eau de mer, Toutes les algues sont des plantes, mais les zostères entrent dans la catégorie des plantes à fleurs. On rencontre ici les grandes zostères (assez rares) qui vivent dans les zones qui ne découvrent jamais, adaptées à la vie marine comme les posidonies en Méditerranée, et la petite zostère qui pousse sur les vasières qui découvrent à marée basse. C'est cette dernière que les bernaches viennent chercher ici.



Les bernaches semblent moins peureuses à la fin de l'hiver. C'est en fait un phénomène qui s'observe parce que la ressource diminue. Elles sont alors obligées de devenir plus tolérantes sur le dérangement. Elles s'envolent si la situation devient trop dangereuse pour elles, mais font plus de concession à la sécurité. A la fin de l'hiver quand il n'y plus de zostères, elles vont coloniser les prairies et descendre parfois vers le bassin d'Arcachon.



Des remarques fusent sur leurs couleurs et leurs marques blanches et noires. Notre guide nous indique qu'il existe des variantes (sous espèces) mais qu'il est impossible de distinguer les mâles des femelles, hors période de reproduction. Il existe aussi une population de bernaches en Alaska qui sont plus claires que celles de Sibérie. Les différentes espèces sont interfécondes.

Il y a eu une chute de la population de bernaches dans le golfe en 1990. Celle-ci est probablement liée à l'arrivée d'une espèce invasive de palourdes japonaises. Les pêcheurs à pieds et les particuliers se sont rués sur les gisements, ce qui a causé un dérangement excessif des populations de bernaches. Actuellement, pour protéger les oiseaux, certains secteurs sont interdits à la pêche à pied.

Pourquoi voit-on encore parfois des bernaches en été ? Ce sont des oiseaux qui soit prennent une année sabbatique et ne migrent pas, soit des individus âgés. *Petite anecdote, à poids égal les oiseaux vivent plus vieux que les mammifères.*

Quand la marée monte, tous les oiseaux qui sont sur les vasières plus en aval se retrouvent en fond de golfe puis à la haute mer sur les îlots comme Tascon (fond de golfe à St Armel) ou sur l'eau. Les oiseaux du coin sont diurnes, nocturnes ou tidals (qu'habitent au rythme des marées).

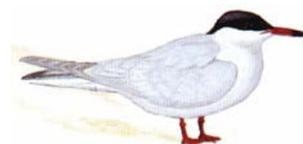
Depuis notre poste d'observation d'autres espèces sont visibles. Tout d'abord les cygnes tuberculés, les plus gros sur la vasière, mais Yves nous explique que ce sont des oiseaux venus d'Asie, des échappés de basse cours et en jargon de naturaliste ou d'ornithologue on les appelle de la volaille ! Pas très flatteur tout ça ! Me revient alors l'histoire du « vilain petit canard » qui me touchait tant quand j'étais môme !

La foulque ressemble à la poule d'eau mais a le bec blanc à la place du bec rouge de la poule. Ce sont de très mauvais voiliers qui utilisent le vol pour les grands déplacements d'un point A vers un point B mais en vols de nuit car ils seraient trop vulnérables de jour. Elles broutent les herbes sur l'eau et vivent cachées dans les herbiers (petite remarque : on dit *une foulque mâle*, c'est un nom féminin).

Grâce à nos longues-vues nous observons des courlis cendrés dont l'un est bagué. Ils se reproduisent en Hollande ou en Scandinavie et reviennent en Bretagne tous les ans. Un grèbe huppé se dandine et se laisse aller un peu plus loin vers le sud à la surface de l'eau. Il n'est huppé que sur la période hivernale Yves nous parle aussi des grèbes castagneux ainsi nommés car ils ont une couleur châtaigne et des grèbes à cou noir qu'on aperçoit parfois par ici l'hiver.

Nos observations vont bon train et tout cela sans nous décaler tant le milieu est riche. Un peu plus loin, quelques gracieuses aigrettes pêchent à la surface de la vase. A la différence des hérons qui eux chassent à l'affût, l'aigrette est très active dans sa chasse tout en se déplaçant doucement pour ne pas attirer l'attention. Les hérons garde bœufs est souvent près des vaches dans les prairies et se nourrit beaucoup de grenouilles.

Bien sûr nous remarquons aussi les sternes qui plongent pour attraper les poissons dont elles se nourrissent. Dans le golfe il y avait 3 espèces, la sterne pierregarin, la sterne caugek, qui pêche non loin de nous, et la Dougall qui a bénéficié d'un programme **Life** désormais terminé. Depuis la célèbre émission « la chasse au trésor » de 1983 il n'y a plus de pierregarins dans le golfe. Quant à la caugek, très exigeante, elle niche en colonie et on met des silhouettes (leurres) pour les convaincre de s'installer. La Dougall aime les colonies mixtes, c'est à dire en colocation avec les pierregarins et les caugeks et si possible sur les galets. La gestion des effectifs et des colonies de sternes n'est pas du tout évidente et leur protection, leur maintien ne peut se faire facilement dans un milieu très sollicité et anthropisé comme le golfe du Morbihan...



Découverte de l'estran Auguste Leroux

Maitre de conférences à la retraite, enseignant sur la station biologique de l'île Bailleron.

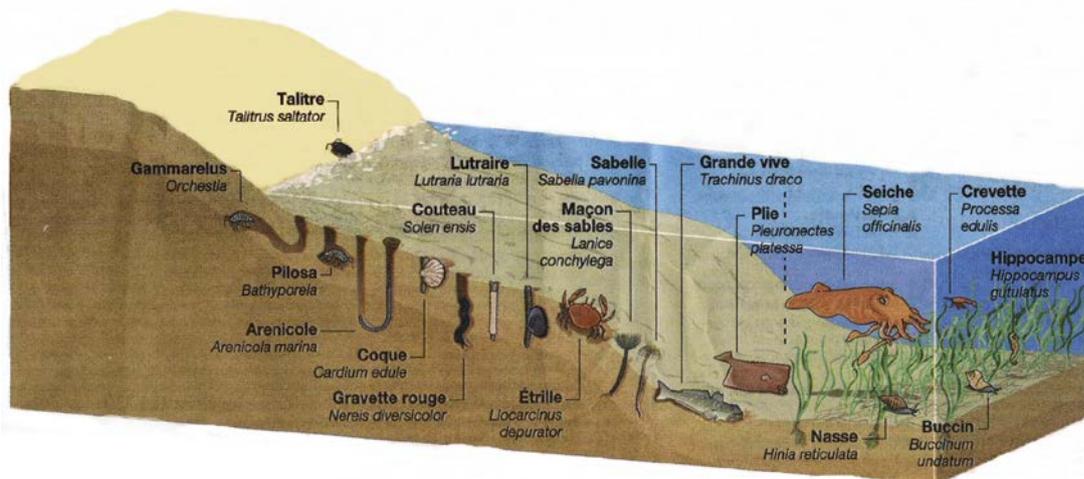
Par Françoise Beuzit/Interactions

En route pour le bord de l'eau nous observons tous les organismes vivants qui colonisent la zone sableuse. La laisse de mer est composée d'algues et d'un mélange de feuilles de zostères mais les puces de mer ne sont pas au rendez-vous.

Nous nous trouvons ensuite dans la zone des fucus vésiculeux associés aux balanes et aux littorines obtuses souvent de couleur jaunes orangée. Puis nous continuons notre marche sur le territoire des arénicoles, gros vers de sable. Le sable est de plus en plus chargé en fines particules de vase qui rendent le terrain meuble. Ceux qui ont oublié les bottes commencent à le regretter.

Auguste nous montre une palourde. Ce n'est pas une palourde locale, l'europpéenne, bien connue et cotée par les pêcheurs à pied, mais une palourde du pacifique, *ruditapes philipinarum*, celle qui est désormais la plus répandue et qui prend un peu la place de notre palourde indigène. Sa forme est différente, sa couleur aussi. Dans le golfe du Morbihan, l'ostréculture et la navigation de plaisance ont entraîné l'introduction d'espèces exotiques.

Auguste attire notre attention sur la vase : Nous observons la partie supérieure oxydée claire, plus ou moins épaisse selon les endroits et la partie inférieure noire chargée en matière organique en décomposition anaérobie C'est celle-ci qui par production d' H₂S provoque des odeurs pestilentielles.



Pour observer les organismes vivants, Auguste a apporté un tamis (mailles de 4 mm) qu'il emplit de vase. Il le secoue dans l'eau pour enlever le sédiment et garder les habitants étranges de cet univers à première vue peu hospitalier. Le premier locataire, Mélina, est un petit vers qui vit dans un tube de sable et de cailloux. Au deuxième tamisage nous trouvons un bigorneau « cyclope » arrivé en 1982 de Méditerranée. la question de savoir si les espèces introduites supplantent les espèces locales est posée. Auguste nous indique que l'on peut constater des déplacements d'espèces locales mais pas actuellement leur disparition.

Le milieu est assez pauvre et nous abandonnons le tamis pour d'autres observations.

Nous remontons alors vers une zone de blocs de roches et nous trouvons une anémone (*anémone sulcata*) pleine de verrues sur sa partie fixée à la roche avec des tentacules vertes en raison de micros algues qui la colonise. Nous sommes à l'étage des Ascolphyllums accrochés aux blocs de pierres.

Notre balade maritime se poursuit vers de gros blocs de pierres. Il s'agit d'une ancienne digue construite par les hollandais en 1824 pour « poldériser » le fond de l'anse. En 1937 une tempête exceptionnelle l'a détruite laissant à nouveau passer l'eau de mer. Les gros blocs de rochers servent de cachette à de gros crabes verts. Notre guide nous fait remarquer les différences visibles entre le mâle et la femelle.

Belle observation d'une blennie « pan » qui attend hors de l'eau le retour de la mer. Celle-ci, grâce notamment au mucus secrété par sa peau, peut rester plusieurs heures au frais sous des algues ou des rochers.

Auguste se met alors à nous raconter l'incroyable histoire de l'algue « colpomenia », une algue américaine surnommée la voleuse d'huîtres. Celle-ci se développe en forme de petit ballon et vient se fixer sur les huîtres. L'algue grandit et quand le ballon est assez volumineux et rempli d'air, il soulève l'huître qui vient flotter à la surface et mourir.

Les zostères ou les plantes vertes de la mer

Dans le golfe on trouve la petite zostère. Il y a quelques années, la grande zostère plus rare a été partiellement détruite par une maladie ce qui a entraîné un déplacement de la vase plus retenue par les racines, vers le fond du golfe accélérant ainsi son envasement. Nous parlons bien ici de racines, car les zostères, à la différence des algues fixées aux cailloux par un crampon, sont bien des plantes à fleurs qui peuvent coloniser les sédiments meubles et constitués ainsi de véritables prairies sous marines.

Les algues sur les rochers

Pelvétie (*pelvétia canaliculata*) la plus haute sur l'estran qui résiste au soleil et à l'assèchement, les fucus vésiculeux avec leurs flotteurs, les fucus spiralés sans flotteurs et les ascophylum. Dans le Finistère ses flotteurs étaient séchés et jetés dans le feu en guise de pétard pour la fête de la St Jean.

Notre balade naturaliste touche à sa fin et nous découvrons enfin quelques puces de mer, petits crustacés mangeurs d'algues en décomposition et qui d'après Auguste peuvent servir à garnir les crêpes. Attention, il faut faire jeûner les puces pendant 24 heures pour éviter de manger du sable ! Bon appétit donc !!

Guillaume Gélinaud directeur-conservateur de la Réserve naturelle de Séné

Par Katell Pierre

La température de l'air se réchauffe quelque peu à mesure que l'on avance dans la journée et nous changeons de lieu en nous dirigeant sur la plage sud à l'abri des vents d'est qui nous malmènent depuis ce matin.

Guillaume nous entraîne dans une observation minutieuse du paysage et de sa morphologie. Le paysage est un livre ouvert pour qui sait lire à travers. Ici dans le fond de golfe, comme ailleurs sur tout le trait de côte, l'énergie des vagues, du vent déterminent la physionomie du littoral. La nature du substrat, sable, roche mère, substrat mobil, ainsi que les marées mais aussi les vents dominants modèlent le trait de côte.

En fond de golfe, les effets des éléments, même sur ce versant exposé au sud et donc à l'assaut de la mer, sont atténués par rapport à la côte plus exposée avec une façade plus maritime. Ici on trouve des particules plus fines, des vases, sables fins alors que sur des falaises exposées et battues il n'y aura plus de sédiments meubles. Sur le plan d'eau qui s'étend devant nous exposé au sud et donc au clapot il est possible d'observer les phénomènes d'érosion dus à l'énergie des éléments, à la différence de la vasière qui protégée par une pointe va continuer à sédimenter. A Sarzeau, une vasière s'étend profondément dans le golfe car elle est située en milieu très protégé.

De la même façon, on peut comprendre la répartition des organismes vivants sur le rivage selon les mêmes types de critères. L'eau est un élément majeur. La colonne d'eau est un lieu de vie ou se développe le plancton qui interagit plus ou moins selon les années avec les eaux du bassin versant (eau douce). A cette période, et cette année particulièrement, il y a eu peu d'apport en eau douce dans le golfe. Le plancton dépend de la pluviométrie et de l'apport en sels minéraux des bassins versants. Il se développe au printemps et un peu à l'automne. Dans le golfe, la masse d'eau marine importante et les faibles profondeurs favorise le développement de celui-ci. La rivière de Noyal, la rivière d'Auray, de Vannes bénéficie de conditions estuariennes où la salinité varie selon les saisons et les années. En mer, l'influence de la Loire s'étend jusqu'à la Baie d'Audierne.

Le golfe a naturellement tendance à s'ensaver par l'apport de sédiments venant des bassins versants, amis aussi de l'érosion des côtes meubles.

Les zostères fixent ces sédiments. La petite zostère ou zostère naine pousse sur les vasières découvrant à marée basse et sur lesquelles viennent manger les bernaches et les canards siffleurs. Le golfe représente 600 hectares de ces herbiers. La grande zostère ou zostère marine, localisé au niveau des plus basses mers, représente 800 à 900 hectares. Cela fait du golfe du Morbihan, le deuxième site de France pour cette plante après le bassin d'Arcachon.

En haut d'estran c'est un quasi *no man's land* défavorable aux organismes marins et terrestres car pas assez soumis aux marées pour les organismes marins et soumis à trop d'embruns ou de sels pour les espèces terrestres. Nous trouvons quelques balanes, des lichens encroutants jaunes, gris ou orangés, foliacés ou ramifiés, des ligies, petits crustacés cachés dans les anfractuosités, des puces de mers qui s'aventurent un peu loin...

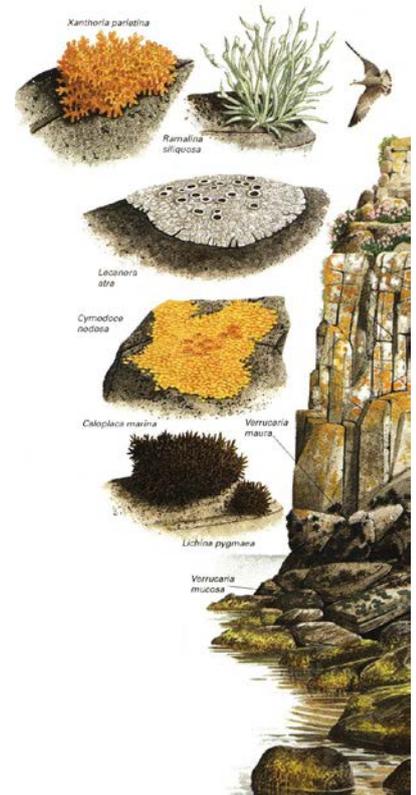
Un peu plus haut, dans les fissures des roches poussent la criste marine, l'armérie maritime, la betterave maritime et quelques obiones des prés salés. La soude quant à elle est présente sur les zones sableuses enrichies par des dépôts marins. On voit aussi parfois dans ces espaces de haut d'estran le pourpier de mer, puis le chiendent piquant vers les niveaux les plus hauts.

Nous continuons notre balade qui nous amène sur la pelouse aérohaline (soumise au vent et aux embruns salés). Ces espaces posent en général de gros problèmes de gestion sur nos côtes car ils sont soumis au sur-piétinement et ainsi à la disparition de la végétation. Dans un premier temps se forme un tapis mité, puis le vent et les vagues font le reste, arrachent le sol et le décapent. Ce fut le cas par exemple à la pointe du Raz dans les années 80 avant les aménagements engagés qui ont permis un retour de la végétation.

Nous retournons vers le shore et la zone abritée du fond de vase ou nous étions ce matin pour les observations d'oiseaux. C'est un lieu favorable à la sédimentation et aux dépôts de particules fines. Nous sommes sur la vase. Les premières plantes pionnières qui colonisent ce milieu sont la spartine et la salicorne (le cornichon de mer). La première est une plante clonale qui se divise à partir du même individu d'origine. Les salicornes sont de deux types, les salicornes annuelles et les salicornes vivaces. Les salicornes vivaces présentent toute l'année retiennent le sédiment qui finit par former de petits îlots.

Plus haut se trouve les obiones et la soude. La vase est soumise à la fréquence des recouvrements par la mer. C'est un milieu riche qui produit beaucoup de biomasse. Les parties hautes retiennent une quantité importante de nourriture, de micros organismes, beaucoup de petits poissons viennent y manger.

Ce sont des nurseries qu'il est indispensable de préserver pour l'équilibre global des écosystèmes marins. ...



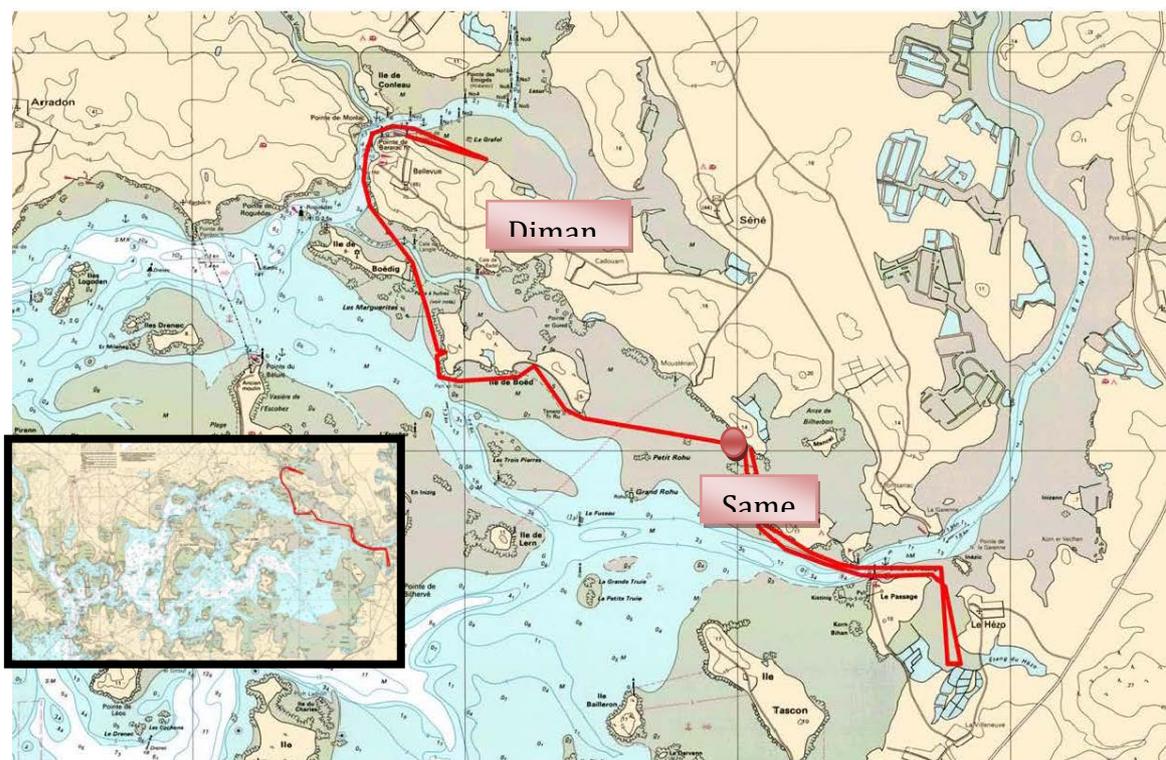
2. Les Navigations

Le samedi :

Embarquement à 14h pour une balade de 2 heures. Vent 1 à 2 B de secteur sud à sud est. Couverture nuageuse partielle.

PHASE	HEURES	HAUTEURS	
PM	03:33	02,63 m	
BM	09:28	01,17 m	coeff 48/54
PM	16:07	02,86 m	
BM	22:15	01,10 m	

Embarquement pointe du Bil sur la commune de Séné. La navigation se fait en grand groupe en direction de la rivière de Noyal. Nous croisons en chemin des formes de côtes composées d'affleurements rocheux, de microfalaises à limons fins, de petits cordons dunaires. Après des explications sur le partage autrefois des secteurs de marais salant et la présentation du patrimoine bâti de cette époque (tour de guet, guérite) au lieu dit le passage en la commune de Saint Armel, le groupe rentre dans la rivière de Noyal pour se diriger vers les anciennes salines proches de l'étang du Hézo. La navigation se fait dans les passes et les marigots, ainsi qu'au dessus du schorre (herbu) alors recouvert par la marée.



Débarquement sur la digue des salines afin de les observer et d'échanger sur leurs rôles dans la production de phyto plancton, de nursery pour les alevins, et de lieux de reproduction et de gagnage pour les oiseaux. Ces salines font l'objet d'une réhabilitation par le conseil générale du Morbihan, afin de les remettre pour partie en production, et créer un espace favorable à la reproduction de poissons marins.

Le retour s'effectue tranquillement et donne l'occasion d'observer quelques oiseaux du golfe, comme le grèbe à cou noir, des goélands, mouette, aigrettes, hérons, cormorans et plusieurs espèces de limicoles.

Le dimanche :

Embarquement à 11h pour une balade de 5 heures avec pause pique nique. Vent de 5B de secteur sud est, ensoleillé.

PHASE	HEURES	HAUTEURS	
PM	04:37	02,81 m	
BM	10:40	00,99 m	coeff61/68
PM	17:07	03,05 m	
BM	23:18	00,90 m	

Au vue des conditions de navigation, sont rappelées les consignes de sécurité lors de navigation en kayak de mer.

Embarquement pointe du Bil sur la commune de Séné. La navigation s'effectue de concert par vent fort en direction de l'extrémité sud est de l'île de Boéd. Le vent fort permet d'apprécier la vitesse de formation de vague de type clapot dans ce secteur dit protégé du golfe du Morbihan. Le lien avec les phénomènes d'érosion des littoraux meubles évoqués lors des ateliers naturalistes de la veille est mis en évidence.

Une halte est faite sur l'île afin d'observer les phénomènes d'érosion, mais aussi de constitution d'une dune, ainsi que les habitats associés.

Reprise de navigation, afin de passer la pointe sud ouest de l'île, où le vent en opposition avec le flux de marée, lève une mer formée.

Pique nique sous une micro falaise argilo limoneuse concave accrochée sur des affleurements rocheux.

La navigation se poursuit pour croiser devant port Anna en passant entre l'île de Boëdic et le continent. Cette partie du golfe est un secteur très envasé qui, à ce niveau de marée, permet d'observer l'étagement de la flore du schorre au marais maritime. Le passage à vue de l'îlot du Grafol donne l'occasion à une belle observation de différents oiseaux : spatules, hérons, aigrettes garzettes, vanneaux huppés, huîtres pie, grands cormorans, goélands argentés et marins, fougues macroules.

Un peu plus loin sur le shore côtier, des Ibis sacrés permettent un échange sur la notion d'espèces invasives.

Le débarquement s'effectue à la calle de Bararac'h à 16 h .

3. Réunion-débat kayakistes et gestionnaires d'espaces naturels le 22 octobre 2011 à Séné.

Secrétaires Françoise Beuzit et Katell Pierre

Les organisateurs

Interactions : Jean-Marc Terrade, coordinateur.

Le Canoë Kayak Club de Vannes : Corentin Menou (Président), Jérôme Le Ray, Anne Dalmais

Présentation des intervenants et participants :

Bretagne Vivante

- Guillaume Gélinaud, directeur et conservateur de la Réserve Naturelle des Marais de Séné
- Matthieu Fortin, chargé de mission pour l'étude des oiseaux marins à Bretagne Vivante

Elu de la commune de Séné

- Philippe Roland, adjoint aux sports à la mairie de Séné

Kayakistes

- Corentin Menou, président du club de Vannes
- Dominique Lécuyer, président du club Kraken de St Briac/Mer
- Philippe Cormont, président de l'association Interactions
- Françoise Martin, présidente de la commission mer d'Ile de France
- Des membres du club de Vannes, d'Auray, de Quimperlé
- Des kayakistes indépendants

Débat

Quelles sont les problématiques de la pratique du kayak de mer selon les gestionnaires d'espaces naturels (les réserves ornithologiques) du Golfe du Morbihan ?

Corentin Menou : Depuis quelques années, on assiste à une explosion de la pratique des sports de nature et notamment du kayak. Le club de Vannes compte 200 adhérents. Il organise des sorties ornithologiques depuis plus de 10 ans. Malgré cela il est difficile de sensibiliser tous les adhérents. C'est le manque de connaissance qui entraîne certaines mauvaises pratiques. L'enjeu est d'apprendre à mieux connaître l'environnement pour le protéger et il vaut mieux aller vers l'implication et la connaissance plutôt que de faire passer un message répressif.

Guillaume Gélinaud de Bretagne Vivante : Le point commun entre les kayakistes et le milieu de la protection de la nature est de partager des sites d'exception pour leurs pratiques et besoins respectifs sur les zones d'habitats littoraux. Ce qui pose problème sur les sites c'est la pression démographique qui augmente car le littoral est très attractif. Il y a de plus en plus d'activités sur ou autour du Golfe (sortie ornithologie, pêche à pied, montgolfière, kayak...) et le cumul de ces activités pose un problème de cohabitation entre les différents pratiquants mais aussi avec le milieu naturel.

Il n'y a pas pour autant de conflits avec les kayakistes. Il y a depuis de longues années déjà des liens, des échanges et la production de documents en communs.

Philippe Roland fait remarquer que la commune de Séné souhaite amener plus de gens à découvrir le milieu naturel à travers la voile traditionnelle. Celle-ci est une vraie opportunité au-delà de la promenade. Ce pourrait être une occasion de sensibiliser les personnes par le biais : des associations, de la réserve de Séné...

Constat

- Le kayak est facile d'utilisation, accessible et permet à de nombreuses personnes d'aller sur des sites sensibles.
- nous assistons à une explosion de la quantité de personnes pratiquant le kayak mais seulement 10% sont licenciés en clubs et il reste 90 % des kayakistes non affiliés à la FFCK et donc difficiles à sensibiliser aux problématiques de protection de leur milieu de pratique.

En Bretagne on compte 3000 adhérents à la FFCK contre 30 000 pratiquants individuels, et plus en saison estivale.

Bretagne Vivante : les pratiquants isolés non avertis aux règles de protection posent problèmes.

Corentin Menou Des actions de la FFCK pour sensibiliser les adhérents à l'environnement : Il y a quelques années des autocollants avec les 10 recommandations du kayakiste étaient collés sur les bateaux des clubs.

A l'heure actuelle, il y a un volet environnement inclus dans le passage des « pagaies couleurs ». Les moniteurs ont quelques notions...

Débat

- Le Parc Marin d'Iroise met en place une charte pour les professionnels des activités de loisirs et de nautisme.
- Propositions pour sensibiliser les pratiquants hors FFCK
- Créer une charte pour informer sur la protection de l'environnement lors de la location ou de la vente d'un kayak. Cependant si cela se fait déjà chez les petits constructeurs, les grands fabricants ne veulent ajouter aucune contrainte à la vente.
- Réglementer la pratique. Mais on sait que les réglementations demandent du temps pour être appliquées et il faut assurer des moyens supplémentaires nécessaires à la mise en place de ces mesures. De plus trop de réglementation tue parfois la réglementation !
- Ce qui semble plus efficace c'est l'éducation et la sensibilisation de la population concernée. C'est l'éducation qui pourra faire évoluer les pratiques.

Questions Interrogations

Erwan : *peut-on mesurer les impacts des activités nautiques sur les réserves ?*

Guillaume Gélinaud : les impacts sont très difficiles à mesurer car plurifactoriels. La diminution d'une population d'oiseaux peut être due à différents paramètres comme par exemple des changements dans le milieu, des modifications de la qualité de l'eau, de la nourriture, des modifications des haltes migratoires... On a du mal à prédire les effets de certains facteurs, à faire la part des choses entre l'augmentation de la pression humaine, la dégradation générale des milieux tout cela couplé aux effets du réchauffement climatique... Autant dire qu'il est très difficile d'analyser tout cela ensemble et on est là dans des questions d'ordre divinatoire !

Jérôme : *Quelles sont les nuisances occasionnées par un kayakiste qui se promène dans le golfe ? Quelles sont les dégradations que je peux entraîner sur le milieu naturel et l'environnement à la différence des autres utilisateurs du plan d'eau comme par exemple les véliplanchistes, les dériveurs, les zodiacs ou bateaux à moteurs... ? Quelles sont les nuisances globales, les impacts liés à la pratique du kayak de mer ?*

Guillaume Gélinaud : sur le littoral, tout le monde a le syndrome du Robinson Cruséo.

Quand on se promène sur les sentiers côtiers on a toujours le sentiment d'être seul au monde mais en fait d'autres nous devancent ou nous précèdent et on ne les voit pas la plupart du temps. Il y aurait peu d'impact effectivement si on était seul mais c'est la répétition des dérangements qui pose problème aux oiseaux. Ces dérangements à répétition peuvent occasionner selon la période soit l'abandon du site de reproduction, soit des difficultés de nourrissage et donc une augmentation de la mortalité souvent dû à une sous-alimentation en période hivernale...En hivernage, les oiseaux décollent s'ils sont dérangés pour aller dans une autre baie, une autre vasière mais ce sont les mêmes nuisances un peu plus loin ! La question des seuils de tolérance se pose alors.

Il faut définir quels moyens l'on se donne pour faire cohabiter tout le monde ensemble. Cela pose le problème des choix de développement, de quels choix politiques au niveau local mais aussi au niveau global on souhaite pour l'avenir.

Jean Marc Terrade : par expérience on a constaté que la furtivité et l'effet de surprise que produit un kayak sur les animaux (oiseaux, phoques...) est parfois une source de plus grand dérangement que le passage de bateaux à moteur (par exemple, les vedettes des Sept Îles ne font plus s'envoler les oiseaux qui y sont habitués, qui les voient s'approcher et qui les entendent. De plus les vedettes ne débarquent pas les passagers. Un kayakiste est par rapport à ce genre de pratique peut être plus impactant.

Mathieu Fortin : en kayak il y a deux niveaux d'interactions avec le milieu ainsi que deux niveaux de réglementation

- Niveau terrestre, plus sensible quand il y a débarquement sur les îlots. Si on est un kayakiste averti des risques et que l'on reste loin de sites de reproduction, de repos, il y aura moins d'impact que si l'on s'approche trop près, d'où l'importance de la sensibilisation.
- Sur l'eau, l'impact des kayaks est plus insidieux.

Questions sur le bivouac dans le golfe du Morbihan

Guillaume Gélinaud : à l'échelle du golfe, le camping sauvage et les feux sont interdits partout mais le bivouac, non réglementé, peut par conséquent être toléré sur la côte. Cependant, beaucoup d'îlots ont un statut de propriété privée et sont donc interdits au bivouac avec seulement un droit de passage littoral valable 3 mètres au dessus de l'estran.

Le bivouac s'entend par l'occupation de l'espace du coucher au lever du soleil. Au delà il s'agit de camping.

Corentin : *quel pourrait être le rôle des kayakistes pour éviter les nuisances ?*

Au niveau individuel : chacun peut être acteur pour connaître et faire connaître la protection de l'environnement auprès des autres kayakistes et usagers non avertis (communication directe ?)

Au niveau du club de Vannes : organiser des sorties ornithologiques, participation au ramassage des déchets sur les plages

Mathieu Fortin : la protection des milieux naturels nécessite des actions de gestion comme sur l'île d'Er Lannic où un chantier de fauche et de débroussaillage est organisé .Dans ce cadre la participation du CKCV est concrète et efficace.

Dominique Lécuyer : il est important de connaître les autres pratiquants sur un même site, les pêcheurs à pied, les plongeurs, les plaisanciers, les randonneurs pour mutualiser les informations et les actions. Il faut cultiver notre pratique éthique.

Guillaume Gélinaud : Cette démarche a été menée dans le cadre des réunions du SMGM Natura 2000 qui amène chaque catégories d'usagers à définir son activité c'est à dire ce qu'il projette pour l'avenir. Ces échanges permettent de mettre en place des plans d'actions communs. Chacun rogne un peu sur ses ambitions pour s'adapter et se définit par rapport aux autres. On est obligé de tenir compte des autres et d'évoluer selon ce que le voisin dit. C'est très enrichissant.

Armelle : *peut-on au regard de l'ensemble des pressions que chacun exerce sur le milieu entretenir cette illusion de liberté véhiculée par la nature même des activités et sport de plein nature, en mer ou à la montagne? Peut-on encore dans nos sociétés entretenir cette illusion de liberté sans contrainte ou garde fou ?*

Conclusion

Jean Marc Terrade : les enjeux sont identifiés et il y a des pistes sur les actions à mener. Des outils à mettre en œuvre existent, il nous faut les mettre en œuvre pour sensibiliser les 90% de kayakistes individuels. Pour les 10% inscrits en clubs ou dans les associations, il nous faut poursuivre le travail de sensibilisation.

4. Réflexions et échanges entre kayakistes suite aux ateliers et au débat

23 octobre 2011 à Séné

À propos des ateliers

Constat

Manque de temps pour tourner sur les 3 ateliers proposés

A l'avenir, il faudrait plus de temps à terre pour l'apport de connaissances par les ateliers de terrain et moins de temps de navigation.

A propos du débat :

Quelques remarques : aménager l'espace de façon à permettre plus facilement les échanges lors du débat (moins frontal, en cercle)

Dispersion des propos à certains moments mais globalement constructif.

Importance d'inviter les élus

L'élus à l'environnement de Séné n'était pas présent .

Le problème qui se pose : *comment faire pour améliorer la connaissance de l'environnement chez tous les kayakistes ?*

- Beaucoup de clubs parisiens viennent sur le golfe du Morbihan. Il faudrait faire des efforts au sein de chaque club pour informer sur l'environnement.
- Mettre en place un lien direct de club à club sans passer par le niveau national de la Fédération pourrait améliorer la diffusion des informations.
- Organiser des week-ends environnement entre clubs du bord de mer et clubs des autres régions (ex : le club de Vannes peut inviter les clubs parisiens...)
- Faire une enquête au niveau des clubs pour connaître leur niveau de pratique en matière d'environnement. « Interactions » a vocation à réaliser ce type d'enquête mais deux difficultés se posent, la légitimité à porter un tel questionnaire et le coût de l'enquête en temps et en finances.
- Utiliser les personnes ressources en environnement qu'il peut y avoir dans les clubs notamment dans les sections loisirs plus sensibles aux problématiques environnementales que les sections compétitions.
- Rencontrer les autres usagers du plan d'eau : pêcheurs à pieds et autres, plongeurs, plaisanciers, autres clubs, associations, pour organiser des actions communes.
- Former les encadrants bénévoles des clubs pour transmettre aux autres membres « on défend bien ce que l'on connaît bien »
- Posséder des documents de détermination de la faune et de la flore adaptés (du type planches plastifiées).
- Accroître le partenariat avec les gestionnaires d'espaces naturels et les associations naturalistes.
- Promouvoir la partie environnement du programme fédéral pagaies couleurs

Des propositions concrètes (à l'échelle du club de Vannes faites par son Président Corentin Menou) :

- Lors des réunions, AG, mais aussi sur les courriers, réserver toujours du temps ou un espace de formation environnement
- Rééditer les autocollants des 10 commandements de la FFCK
- Organiser du covoiturage pour les sorties au sein du club
- Surveiller les îlots pendant la semaine du golfe et d'autres manifestations
- Monter un stand environnement lors de chaque animation de masse dans le golfe
- Ne pas rincer les kayaks à l'eau potable
- Ramasser au moins un déchet à chaque sortie

Comment communiquer les informations ?

Mettre un lien vers les sites environnementaux (Bretagne Vivante...) au niveau des blogs ou sites ou forums des associations de kayak Par exemple le forum pêche en kayak permet de toucher des kayakistes qui pratiquent individuellement.

En guise de **conclusion** Jean Marc Terrade fait remarquer que les kayakistes sont globalement plus sensibilisés à l'environnement que d'autres pratiquants de sports de nature. Les kayakistes ont un impact sur l'environnement mais ils peuvent avoir les moyens de compenser par la connaissance du milieu pour agir dans le bon sens là où la nature est fragile.

5. Origines des participants

Le recrutement des participants sur ce We est assez large. Constitué de pratiquants sur le territoire breton, les personnes présentes se sont déplacées de région parisienne, de Normandie, des Côtes d'Armor, du Finistère. Nombre d'entre elles venaient du département du Morbihan, avec une prépondérance pour les pratiquants du littoral, ce qui correspond bien à la thématique du WE.

Parmi ces pratiquants du kayak de mer, il peut être noté la présence d'une responsable environnement d'un comité régional de canoë kayak, de trois présidents de clubs, et de nombreux administrateurs de clubs.

6. Evaluation du week end

Cette évaluation s'est faite sous forme de questionnaire en ligne posté une semaine après la tenue du Week end. Il a été rempli de façon anonyme par 16 personnes, soit un peu plus d'un tiers des personnes présentes. La note affichée est sur 5.

intérêt de l'atelier ornithologie	4,5
qualité de l'atelier ornithologie	4,1
intérêt de l'atelier estran	4,6
qualité de l'atelier estran	4,6
intérêt de l'atelier habitats	4,9
qualité de l'atelier habitats	4,7
intérêt de la sortie kayak du samedi après midi	4,3
qualité de la sortie kayak du samedi après midi	4,1
intérêt du débat avec les gestionnaires de sites naturels	3,6
qualité du débat avec les gestionnaires de sites naturels	3,3
intérêt de l'échange entre kayakistes	3,9
qualité de l'échange entre kayakistes	3,7
intérêt de la sortie kayak du dimanche	4,2
qualité de la sortie kayak du dimanche	3,9
Qualité de la communication en amont du WE	3,2
Qualité de la communication pendant le WE	4,0
Equilibre des différents temps, ateliers, navigations, débats, échanges.	3,6
Animation du week end	4,1
intérêt du week end	4,5
évaluation globale	4,2

« On aurait pu écrire les 10 commandements du kayakiste ensemble, noter toutes les idées du débat »

« Il y avait un très bon état d'esprit parmi les participants, déjà sensibles à la protection de l'environnement. Bonne qualité d'échanges et d'écoute. A mon avis, c'est une opération à renouveler, avec un ou deux ateliers supplémentaires (géol et patrimoine historique ?) A voir, en tout cas, il faut continuer à sensibiliser les pratiquants, surtout ceux qui pagaient en solo ».

« Ce w.e. a permis de se rendre compte que si nous sommes tous concernés par le thème de l'environnement, la communication a du mal à passer entre les différents acteurs: plaisanciers, pêcheurs, plongeurs et autres pratiquant des activités nautiques. Il a aussi permis de mettre en lumière ce manque d'échange, cela prendra certainement du temps mais il faut bien se jeter à l'eau un jour »

« Ce we m'a beaucoup apporté sur les richesses de notre littoral, sur ma responsabilité en tant que kayakiste, afin de ne pas nuire au milieu qui nous entoure. Je pense que ces we "formation" sont essentiels car nous manquons souvent de connaissances, malgré notre désir de bien faire »

« Importante inertie, trop de temps mort, rencontres et ateliers avec des spécialistes très intéressants, principe intéressant. Attentes sur : comment se comporter et anticiper les comportements de groupe à proximité de la faune sauvage »

7. Le programme

« Explorer et préserver en kayak de mer »

Projet

Favoriser une pratique du kayak de mer préservant l'environnement et une mise en veille active des pratiquants par :

- L'organisation de moments d'échanges entre les pratiquants de canoë kayak et les gestionnaires d'espaces naturels
- La rédaction et la diffusion auprès des têtes de réseaux, d'un livret apportant des connaissances et des techniques permettant une pratique cohérente avec la charte environnement du canoë kayak (voir ci après)
- Le développement de partenariats avec les acteurs de la gestion des espaces naturels et de l'éducation à l'environnement.

Contexte

L'augmentation du nombre de pratiquants de canoë kayak dans un contexte déjà marqué de fortes pressions sur le littoral, peut engendrer à termes des conflits d'usages et des impacts non négligeables sur la qualité de notre environnement.

La fédération délégataire du canoë kayak (FFCK) fait un travail de formation de ses cadres, qui progressivement acquièrent des compétences en la matière, mais cet investissement présentera des résultats dans le long terme et doit être accompagné pour toucher les pratiquants hors structure fédérale (90% des pratiquants).

Jusqu'ici, les différents documents produits contiennent essentiellement des apports partiels de connaissances environnementales et ou des recommandations sur une forme négative.

Les acteurs de notre association, présents dans les réseaux EDD et sports de nature, ont une bonne connaissance de ces problématiques, et interviennent à différents niveaux, par de l'accompagnement, de la formation, de la création d'outils, de la mise en réseau afin d'atteindre les objectifs ci-dessous.

Objectifs

- Faire évoluer les comportements des pratiquants
- Rendre les pratiquants acteurs de la gestion et de la protection de leur environnement
- Valoriser les pratiques exemplaires et la veille environnementale
- Créer des liens entre pratiquants et gestionnaires d'espaces naturels

Correspondance avec le plan régional d'action de l'éducation à l'environnement

Diversifier les publics

1.3 - Développer l'éducation à l'environnement dans le monde des loisirs

1.3.1. Mieux connaître les acteurs et les actions dans ces domaines

Développer des partenariats

1.3.4. Associer les structures sportives, d'animation et de tourisme comme lieu d'EE

a) Développer des démarches d'EE dans le cadre des pratiques sportives

Favoriser l'organisation des acteurs

4.2 - Développer les échanges entre les différents acteurs de l'éducation à l'environnement

4.2.2. Développer les rencontres et les actions inter-réseaux

Déroulement

- Conception du document d'accompagnement sur la base de la charte environnement signée par les principaux opérateurs du canoë kayak régionaux (voir ci après) et impression
- Planification des WE d'échanges avec les partenaires gestionnaires d'espaces naturels
- Réalisation des week end d'échanges dans les quatre départements bretons. Ceux-ci s'articulent autour :
 - D'interventions de naturalistes
 - De navigation découverte d'espaces et d'espèces
 - De temps d'échange et de débats avec les gestionnaires d'espaces naturels et entre kayakistes afin de confronter les pratiques, mais aussi de trouver des solutions aux problématiques.
- Evaluation des journées d'échanges
- Rédaction et diffusion des actes
- Evaluation de l'opération
- Concertation des partenaires pour définir les besoins et prolongements

Outils et pédagogie développés dans ce projet

Création d'un livret d'accompagnement de la démarche d'écoformation. Celui-ci doit apporter aux pratiquants des notions pour susciter son attention sur la beauté et la richesse de son environnement de pratique et les moyens de le préserver. Il ne doit pas être dans l'interdit, mais bien expliquer les problématique afin d'adapter les attitudes pour observer sans déranger, de la furtivité du kayak de mer vers l'impact zéro.

Pédagogie active et écoformatrice. Lors des week end d'échanges, les participants seront amenés à participer à différents temps :

- moments d'apport de connaissance par des naturalistes
- moments de navigation découverte de site
- temps d'échanges et de débats avec des gestionnaires d'espaces naturels
- temps d'échanges et de rencontres entre kayakistes

Public visé

Pratiquants du kayak de mer adhérents ou non à une fédération sportive (~5000), cadres et élus de l'activité(100). Ce public doit être relais de cette démarche éducative auprès des autres pratiquants, notamment ceux qualifiés de « sauvages » ou « libres ».

Le total des pratiquants plus ou moins réguliers au niveau régional est estimé à environs 40 000, c'est donc à peu près 10% des pratiquants qui seront concernés.

Partenaires participants au projet

Les partenaires associés à ce projet dans la conception pédagogique sont l'association connaissance du kayak de mer(CKMer) et CRER / CROS Bretagne, le comité régional de canoë kayak de Bretagne(CRBCK).

Pour la partie communication, l'association connaissance du kayak de mer(CKMer) et le comité régional de canoë kayak de Bretagne(CRBCK)

Pour l'intervention pédagogique et pour un partenariat de mutualisation de moyens et de ressources, l'agences des aires marines protégées, gestionnaires d'espaces naturels, les clubs de canoë kayak et des associations d'éducation à l'environnement.

Pour un soutien financier, l'agence de l'eau Loire Bretagne et les Conseils Généraux bretons.

Communication et mode de diffusion sur les résultats

La communication en cours de projet se fera :

- Pour les acteurs gestionnaires d'espaces naturels, par courriers ciblés.
- Pour ceux du canoë kayak, par le biais de revues spécialisées et les outils (revues, site internet, courriers) du comité régional, des associations nationales et régionales
- Pour les pratiquants individuels, une diffusion dans les magasins spécialisés est prévue.

Bilan, actes et évaluation constitueront un dossier sous format papier et numérique, pour diffusion à l'ensemble des partenaires.

Reproductibilité du projet

Après une évaluation de l'ensemble du programme et consultations des partenaires, la partie rencontres et mise en réseau des acteurs sera poursuivie. Le document support pourra être réédité au besoin.

Type d'évaluation qui sera mise en œuvre

Evaluation quantitative par comptage du nombre de participants.

Evaluation qualitative par questionnaire envoyé aux partenaires du projet, avec une partie sur leur ressenti de l'opération, une partie sur les évolutions de comportement, une partie sur leur volonté de poursuivre le partenariat sur cette thématique.

8. Interactions

L'association **Interactions** est une association d'éducation populaire agissant dans les champs de l'éducation à l'environnement et des sports de nature.

Interactions dans les champs d'actions, mais aussi dans les territoires, avec d'autres acteurs pour aller plus loin, ensemble.

Elle souhaite s'inscrire dans le cadre du développement local.

Elle a pour objet :

- De promouvoir et proposer des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, et ce du local au global.
- D'organiser, développer et accompagner des activités de pleine nature, en particulier avec le support des sports de pagaie.

Ses activités sont :

- l'encadrement direct de l'enfant à l'adulte, dans le cadre d'activités de loisirs ou professionnelles
- la formation de professionnels et de bénévoles,
- l'accompagnement de projet,
- la création d'outils pédagogiques

Interactions s'investit dans les réseaux:

- Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne (REEB)
- Union Departemental D'Animation en Milieu Rural des Côtes d'Armor (UDDAMIR 22)
- Comité Departemental du Sport en Milieu Rural des Côtes d'Armor (CDSMR 22)
- Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux (UBAPAR)
- Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK)

9. Animateur du programme pour interactions

Jean-Marc TERRADE

- Educateur environnement (beatep gan), éducateur sportif (dejeps CKDA, beesapt).
- Formateur/accompagnateur en environnement et développement durable, formateur/accompagnateur en sports de nature.
- Administrateur du REEB Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne.
- Pilote de la Commission EE et APPN, de la commission eau, mer et littoral.
- Membre du groupe « sortir, une pratique en danger » du réseau national école et nature

Annexes

1. Exemples d'outils kayak environnement spécifiques



La mallette environnement



LES DIX COMMANDEMENTS DU PAGAYEUR EN RIVIÈRE, CANAL OU PLAN D'EAU INTÉRIEUR.

comité régional bretagne
Fédération française de Canoë-Kayak

- Matériel** : embarcation insubmersible et conforme à la réglementation en vigueur.
- Équipement personnel** : 1 gilet de sécurité, chaussures fermées obligatoires, vêtements adaptés aux conditions de pratique de moment.
- Niveau technique** : certaines connaissances sont essentielles, notamment en ce qui concerne la sécurité. J'ai connaissance de mon niveau «pagaies couleurs» (blanche à noire). Je choisis un parcours qui convient à mes capacités techniques et physiques. Si vous avez un doute sur votre niveau, renseignez-vous auprès des structures FFCK, et faites vous accompagner d'un cadre compétent. N'hésitez pas à renoncer à une sortie en cas de doute sur votre forme physique.
- Météo** : avant de partir, je m'informe des prévisions météo (presse, radio, et aussi centres météo).
- Conditions locales** : je m'informe des conditions de navigation et des dangers de la rivière, ainsi que des particularités locales (auprès des clubs FFCK ou des pêcheurs, par exemple) : niveaux d'eau, présence de barrages, vannage, zones interdites, dangers isolés comme piles de pont, arbres ou autres...).
- Navigation** : je ne pars jamais seul, 3 au minimum, je prévois de mon itinéraire et de mon heure d'arrivée.
- Les dangers** : je ne franchis jamais un barrage ou un déversoir qui présente un phénomène de rappel (mortel), ni ne rapproche par l'amont ou par l'aval. Je ne m'approche pas des portes d'écrou, en amont, le courant peut m'aspirer et m'attirer à l'intérieur.
- Je me renseigne sur les modalités de navigation (horaires et parcours réservés).
- Je respecte le code fluvial.
- Je respecte les autres utilisateurs.
- En cas de nécessité je prévois les secours : le 15, le 17, le 18 ou le 112 (pour les portables)

BONNE NAVIGATION et n'oubliez pas «NAVIGUEZ EN SÉCURITÉ».

Élaboré avec le concours financier de la DDEPS Rennes et de la FFCK
Contact : CERCK - Tél/ fax 02 23 20 30 14 - e-mail : cerck@wanadoo.fr

LES DIX COMMANDEMENTS DU KAYAKISTE DE MER

Point Kayak Mer

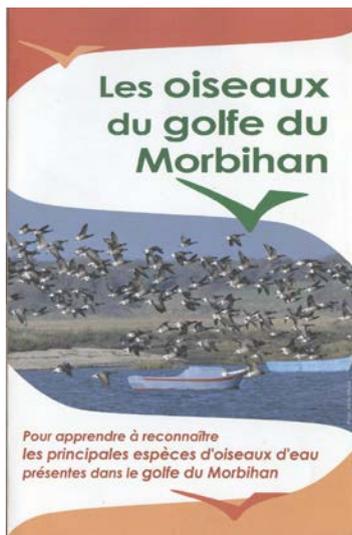
- Matériel** : kayak de mer équipé de 2 caissons étanches, d'anneaux de remorquage, des bosses.
- Équipement personnel** : 1 gilet de sécurité, 1 jupe, vêtements adaptés à la météo.
- Niveau technique** : certaines connaissances sont essentielles, notamment en ce qui concerne la sécurité. Estimez que vous devez posséder au minimum le niveau pagaie rouge mer de la FFCK. Si vous n'avez pas ce niveau renseignez vous auprès des structures FFCK, et faites vous accompagner d'un cadre compétent. N'hésitez pas à renoncer à une sortie en cas de doute sur votre forme physique.
- Météo** : avant de partir, consultez la météo (presse, radio, la capital météo, mais aussi centres météo).
- Conditions locales** : informez vous pour les particularités locales (auprès des pêcheurs, des clubs FFCK, par exemple) : marées, courants, vents, bouillards, zones interdites, niveaux de navigation.
- Navigation** : ne partez jamais seuls, 3 au minimum, dont 1 kayak équipé au matériel de sécurité (bapt de remorquage, pompe, escabe ou éponge...).
- Prévenez quelqu'un de votre départ et de votre choix d'itinéraire.
- Naviguez de jour à moins d'un mille (1852m) d'un rivage accessible, ou restez à moins de 100m de la côte.
- Respectez les règles de priorité en mer et ne gênez pas les professionnels.
- En cas de nécessité impérative, contactez les CROSS dont le rôle est d'assurer la sécurité et de coordonner les recherches en mer.
Pour la Bretagne : Côte Nord : 02 98 89 31 31
Côte Sud : 02 97 55 35 35
ou VHF Canal 16

Quand le danger est écarté (persoñne retrouvée par exemple) prévenez le CROSS afin qu'il arrête les recherches.

BONNE NAVIGATION et n'oubliez pas «NAVIGUEZ EN SÉCURITÉ».

Merci aux sponsors : le Ministère de la Mer, de la Pêche et de la FFCK
Contact : CERCK - Tél/ fax 02 23 20 30 14 - e-mail : cerck@wanadoo.fr

MAACK
Plasmor
ASTICER



Charte de l'environnement

- Soyez courtois en tout temps et respectez les autres usagers. Proposez votre aide à toute personne qui semble en difficulté. Saluez les autres navigateurs, c'est une vieille tradition du monde maritime !
- Renseignez-vous et respectez les règlements en vigueur ainsi que la propriété privée. Préparez votre sortie en prenant connaissance des règles en vigueur sur les sites que vous souhaitez fréquenter. Contactez pour cela les associations et les gestionnaires d'espaces naturels qui sauront vous renseigner.
- Ne campez jamais sur les îles de moins de 60 mètres de diamètre ou sur celles qui abritent des colonies d'oiseaux ou de phoques surtout en période de reproduction de mars à fin août. A terre, évitez les aires de nidification et les zones de reproduction des phoques.
- Choisissez avec soin un secteur pour bivouaquer. Ne laissez pas votre tente plantée plus d'une nuit afin de limiter son impact sur la flore et la faune et réduire l'incitation au camping sauvage.
- Ne lavez rien directement dans le plan d'eau. Le lavage se fait toujours à terre avec un savon biodégradable. De cette façon, le sol joue complètement son rôle de filtre.
- Rapportez tous vos déchets et assurez-vous, en quittant le site de bivouac, de ne laisser aucune trace de votre visite sur un espace fragile et sensible (particulièrement sur la végétation). Gérez vos propres déchets. Ne laissez jamais rien sur les îles, fussent-elles habitées.
- En tout temps, évitez les feux ouverts.
- Evitez de vous approcher à moins de 100m des animaux. Ne jamais toucher un mammifère marin même si l'animal s'approche volontairement, ceci pour des raisons sanitaires et de sécurité.
- Réduisez bruit et vitesse à proximité des animaux. Ne jamais les encercler ou les poursuivre. Respectez autant que faire se peut le même cap, définissez à l'avance pendant la préparation de votre sortie les passes que vous allez emprunter, ne pointez pas votre étrave en direction des animaux. Gardez une attitude de passage pour limiter le dérangement.
- Eloignez-vous si vous détectez des signes de nervosité ou de panique chez les animaux observés (cris prolongés, piqués, manœuvres de diversion). Sauts désordonnés pour les dauphins.
- Les espaces littoraux sont des zones sensibles aux dégradations. Evitez les comportements qui les mettent en danger.
- En cas d'observation naturaliste faunistique et floristique peu courantes, de problèmes environnementaux importants ou plus simplement de questionnements liés à notre environnement, rapprochez-vous d'associations spécialisées ou des gestionnaires. Vous participerez ainsi à la connaissance de l'environnement naturel.
- Dans le doute, abstenez-vous !
- Faites connaître ce code d'éthique.